



SYNDICAT CFTC DES PERSONNELS DES ADMINISTRATIONS PARISIENNES



MERCREDI 10 DECEMBRE 2025

Formation spécialisée centrale Santé-Sécurité et Conditions de Travail FS-SSCT centrale 10 décembre 2025

Déclaration d'ouverture de la CFTC

Madame la Maire, Madame la Secrétaire Générale, Mesdames, Messieurs,

La journée du 9 décembre 2025, restera-t-elle dans les annales ? La République fêtait hier les 120 ans de l'adoption de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat et l'Assemblée nationale votait favorablement le projet de loi de finances de la Sécurité sociale (PLFSS). Si la **CFTC** évoque aujourd'hui ces deux événements, c'est qu'ils comptent beaucoup pour notre centrale syndicale.

La **CFTC** a vu le jour sous cette IIIème République qui a porté ce combat pour la laïcité en 1905. **La CFTC est un mouvement non confessionnel et défend la liberté de croire ou de ne pas croire.** Notre confédération continuera de militer pour cette liberté qui permet à chacun de défendre ses valeurs dans un climat de respect par une séparation nette entre les croyances personnelles et le service public par essence neutre. **Le principe républicain et constitutionnel de laïcité préserve la liberté de conscience en contrepartie de l'obligation de neutralité** pour la puissance publique et donc pour les agents publics. C'est un défi pour notre société travaillée par les communautarismes mais une protection pour la qualité de notre vivre-ensemble et particulièrement au sein de notre collectivité parisienne riche d'une très grande diversité. **La CFTC à cause même de ses origines et de sa doctrine restera particulièrement attachée à ces principes et à leur défense.**

Quant au vote sur le PLFSS, **comment ne pas rappeler en cet anniversaire des 80 ans de la Sécurité Sociale que la CFTC a contribué largement à sa création en 1945 au lendemain de la seconde guerre mondiale grâce à ses propositions au sein du Conseil National de la Résistance (CNR).** En tant que membre du CNR, la **CFTC**, seconde confédération syndicale de France, a défendu cette avancée majeure. **La CFTC continuera à lutter pour la préservation d'un système basé sur la solidarité et le paritarisme.** Le vote d'hier soir, met, nous l'espérons fin, à l'incertitude grandissante sur ce budget et comporte pour la **CFTC la possibilité à terme de la suspension de la réforme des retraites pour laquelle nous nous battons depuis 2023.**



Enfin dernier point de notre intervention : la démocratie sociale. Depuis plus d'un an, la CFTC est associée à l'élaboration du protocole qui est présenté ce matin au vote de cette instance. La CFTC se félicite des travaux menés en intersyndicale. Mettre en place des dispositifs participatifs associant tous les agents, et développer une culture plus horizontale et donc moins verticale où la parole de chacun est attendue et respectée devraient nous permettre, agents de la Ville, de mieux travailler ensemble et de retrouver une dynamique de confiance propice au bien-être de tous au travail et à l'attractivité de notre collectivité.

Puisqu'il s'agit de notre dernière instance centrale de 2025, la CFTC souhaite à toutes et à tous pour les jours qui viennent un très joyeux Noël et de très bonnes fêtes de fin d'année.

La CFTC vous remercie de votre attention.

La CFTC à votre écoute et à vos côtés !
Savoir s'opposer, toujours proposer.

